

Publié le 20 juillet 2015

## A Prabouré, l'été vaut bien un hiver

Petite station de sport d'hiver du Puy-de-Dôme, Prabouré souffrait de la faiblesse de son enneigement. La solution : réaliser au moins autant de chiffre d'affaires l'été que l'hiver. Le pari est en passe d'être gagné.



Comment faire vivre une station de sport d'hiver qui ne tourne vraiment que trois semaines par an, générant chaque année plus de 50 000 € de perte ? Dans les années 2000, c'est à cette question qu'a été confrontée la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance dans les monts du Forez (Puy-de-Dôme), propriétaire de la station de Prabouré culminant à 1 300 mètres. La réponse a commencé à se dessiner en 2010 avec la rénovation des trois téléskis, puis en 2011 avec l'achat de canons à neige. Elle s'est poursuivie par une réflexion sur l'exploitation de la station en dehors de cette brève saison hivernale. « Nous avons commencé à parler de la création d'une Sem. C'était la meilleure solution pour sécuriser l'investissement de 600 000 € lancé par la communauté. La Sem permet de gérer avec plus de facilité l'ensemble des activités de la station comme la location de matériel et le snack. La gestion par la collectivité n'est pas adaptée pour créer une dynamique » raconte François Philibert, le directeur de la Société d'économie mixte (Sem) de Prabouré créée fin 2012. La Sem compte parmi ses actionnaires 54 commerçants du territoire intéressés par les retombées dues au bon fonctionnement de la station. Ils représentent 30 % de son capital, 70 % étant entre les mains de la collectivité.

### La diversification, clé du succès

« Nous avons élaboré un plan de diversification avec l'objectif de réaliser durant l'été un meilleur

chiffre d'affaires que l'hiver » poursuit le directeur. La trottinette tout terrain, la plus haute tyrolienne du Massif central, le Devalkart... en 2013 et 2014 plus de 270 000 € auront été investis. Pour 2015, 200 000 € ont été budgétés pour la création d'une via ferrata. Pour ces équipements, Prabouré, labellisé par la Région « station de pleine nature », perçoit 40 % de subventions versées à parité par les conseils régional et départemental. « Nous avons aussi répondu à l'appel à projet lancé par la Datar fin 2014 pour l'obtention du label pôle de pleine nature qui nous permettrait de bénéficier de financements du Feder. »

Quoi qu'il en soit les effets de cette politique ne se sont pas fait attendre. Alors que le chiffre d'affaires de la saison hivernale est relativement stable à 250 000 € par an, en 2013 l'été aura généré 30 000 € de recettes supplémentaires et 100 000 € en 2014, avec des résultats positifs à chaque exercice. « En 2015 nous espérons faire 50 % du chiffre d'affaire durant l'été » conclut François Philibert.

**Stéphane Davin/Naja**